

Montigny-le-Tilleul, le 28/05/2012

Comité Provincial du Hainaut.

Assemblée du 26 mai 2012 à Jumet.

L'assemblée est ouverte à 10h15 par le président du comité provincial Mr Christophe Notelaers.

Le président remercie les responsables du club de Spirou Charleroi pour la mise à disposition des locaux et du matériel.

Cette assemblée sera divisée en deux parties, les clubs ont reçu l'ordre du jour dans la revue Basket Hainaut lors du passage au contrôle.

Le président souhaite la bienvenue à :

Mr Jean-Pierre Delchef, Président de l'AWBB.

Mr Lucien Lopez, Secrétaire général de l'AWBB.

Mme Isabelle Delrue et MM Bernard Scherpereel, José Nivarlet, Alain Geurten et Alain Kaison, membres du conseil d'administration.

Mr Jacques Buffe, Président du Conseil Judiciaire Provincial.

Mr Fabrice Appels, Président du Groupement des Parlementaires.

Mr Jean-Claude Vandeput, Procureur Régional AWBB.

Mr Alain Buchet, Président du Conseil Judiciaire Régional.

Ainsi qu'à tous les membres des comités, commissions et groupement présents.

Il souhaite également la bienvenue à Mr Guy Henquet, Président du Comité Provincial de Namur.

Le secrétariat est tenu par Mr Robert Sonveaux, secrétaire du CP.

Le président invite l'assemblée à observer une minute de recueillement à la mémoire de nos amis(es) disparu(e)s pendant la saison écoulée.

Le président du CP, dans son introduction, nous fait part du bilan saisonnier en insistant sur les notions de respect et de dévouement. Le respect envers les autres (adversaires, arbitres, bénévoles) doit être de mise dans notre sport. Il remercie également tous les bénévoles, aussi bien les représentants des clubs que les membres de la fédération, sans qui nous ne pourrions jouer chaque week-end.

Nombre de clubs dans la province : 73

63 clubs sont présents – 530 voix. Quorum: 266

10 clubs absents: 2 clubs excusés, 8 clubs non excusés.

Les amendes statutaires seront appliquées.

Première partie de l'assemblée.

1) Rapport d'activités du Comité Provincial

Les propositions de règlements en coupe du Hainaut seniors et jeunes ainsi que la proposition de règlement des play-offs messieurs et dames sont expliquées avant le vote.

Pour : 521 contre : 00 abstentions : 09

Le RBC Marcinelle (0146) justifie son abstention par le fait que le CP devrait faire plus pour éduquer les plus jeunes et les parents au respect des adversaires et des arbitres.

Le président lui répond que la CFA est prête à venir expliquer aux parents les règles de base du basket-ball mais lui rappelle également que la formation des plus jeunes au respect des adversaires et des arbitres est de la responsabilité des clubs et particulièrement des entraîneurs de jeunes. C'est à ce moment-là qu'il faut commencer.

2) Rapport d'activités Commission Technique et de Propagande

Pour : 530 contre : 00 abstentions : 00

3) Rapport d'activités de la Commission de Formation des Arbitres

Pour : 521 contre : 09 abstentions : 00

Le RBC Marcinelle (0146) vote contre pour les raisons expliquées ci-dessus.

Intervention du président de la CFA après le vote :

Comme mentionné, la CFA est prête à venir expliquer aux parents les règles de base du basket-ball. Que les clubs demandeurs géographiquement proches se regroupent pour organiser une telle session.

Mr Mosciatti remercie également les 2 convocateurs, MM Delepelaere et Turrisi pour le difficile travail accompli. Il remercie aussi particulièrement tous les arbitres de plus de 50, 60 même de plus de 70 ans sans qui les 2/3 des rencontres seniors de notre championnat provincial ne pourraient avoir lieu. Il rappelle que la CFA est toujours à la recherche de nouveaux talents dans l'arbitrage. N'hésitez pas à la contacter et à vous inscrire aux sessions de cours.

Le président du CP remercie l'assemblée de la confiance témoignée par ces votes envers le CP et ses commissions.

4) Rapport d'activités du Groupement des Parlementaires

Présentation par le président Mr Fabrice Appels

Pour : 530 contre : 00 abstentions : 00

5) Rapport d'activités des vérificateurs aux comptes

La vérification des comptes a eu lieu à Montigny-le-Tilleul, au local provincial, le jeudi 10 mai par Mme De Geest (vérificatrice aux comptes), avec la collaboration de Mr Freddy

Geeroms, directeur financier et en présence de Mr Fabrice Appels, Président du Groupement des Parlementaires et de Mr Sonveaux, trésorier du CP.

Les vérifications ont été effectuées par Mme Jacqueline De Geest, vérificatrice aux comptes.

Aucune anomalie n'a été constatée.

Le rapport complet a été publié sur le site provincial et est repris dans la revue Basket Hainaut. Mme De Geest s'excuse, elle n'a pu être présente pour raisons familiales.

Le rapport est lu en séance par Mr Appels, Président du Groupement des parlementaires.

Le vote constitue également une décharge au trésorier provincial pour le travail effectué.

Pour : 530 contre : 00 abstentions : 00

6) Interpellations

Néant.

7) PC89

Pour rappel, le PC89 parle de la qualification des joueurs d'âge. Lorsqu'un club inscrit plusieurs équipes d'un même niveau dans une même catégorie, les joueurs d'âge d'une équipe, dès qu'ils sont qualifiés pour cette équipe, ne peuvent plus être alignés dans une autre équipe de ce niveau dans cette catégorie.

Dispositions spéciales :

a. Pour les pupilles : Jusqu'au 31 décembre, un joueur d'âge de cette catégorie peut passer d'une équipe à une autre au sein du même club. Il est définitivement qualifié pour l'équipe dans laquelle il est aligné pour la première fois à partir du 1er janvier.

b. pour les pré-poussins, poussins et benjamins, l'Assemblée Provinciale peut se prononcer sur une date ultérieure au 31 décembre.

Le vote de l'Assemblée se rapporte donc au point b. ci-dessus et porte la date ultérieure à la fin de la saison 2012-2013.

Pour : 488 contre : 42 abstentions : 00

Cela signifie donc qu'en pré-poussins, poussins et benjamins, si un club inscrit plusieurs équipes de chaque catégorie, les joueurs pourront passer d'une équipe à l'autre pour cette catégorie jusqu'à la fin de la saison 2012-2013.

8) Vote budget du CP et de ses commissions

Le trésorier développe ce budget en insistant sur le fait qu'exceptionnellement cette année, une réduction de 25% par rapport à la saison passée sera d'application.

Pour : 530 contre : 00 abstentions : 00

Ce budget sera prélevé en 2 fois avec échéance en septembre et janvier. La réduction de 25% sera appliquée pour le prélèvement de septembre.

9) Elections

Présentation des candidats.

Comité provincial : 4 postes à pourvoir

Sortants et rééligibles : Mr Jules Delepelaere (1630), Mr André Lecomte (1567), Mr Renzo Mosciatti (0148) et Mr Robert Sonveaux (0863).

Parlementaires : 3 postes à pourvoir

Sortants et rééligibles : Mr Daniel Hanotiaux (2604) et Mr Jean-Marc Tagliafero (0148).

Nouveau candidat : Mr Pascal Lecomte (1355).

Constitution du bureau de dépouillement sous la direction de Mr Philippe Courcelles, membre du conseil judiciaire, assisté de 4 membres de clubs différents (Art PA31).

Appel des clubs pour remise des bulletins de vote.

Deuxième partie de l'assemblée.

10) Communication du Conseil d'Administration de l'AWBB

La présentation de Mr Delchef porte sur les points suivants :

Suivi du Plan Basket du Ministre des Sports

Les principales modifications statutaires approuvées à l'AG du 24 mars 2012

Le nouveau statut des coaches

La nouvelle procédure relative à la lutte contre le dopage

Rappel du timing pour le tracé des nouveaux terrains

Appel aux candidats pour les organes judiciaires concernés

L'action MERCI AUX BENEVOLES menée par ETHIAS

La campagne 2012 des équipes nationales

La présentation se termine par une demande d'avis de l'assemblée pour l'utilisation du ballon n°6 en minimes garçons au niveau provincial uniquement (le n°7 resterait utilisé en minimes AWBB) :

Pour : 00 contre : 530 abstentions : 00

La présentation de Mr Delchef sera envoyée par mail à tous les secrétaires.

11) Play-offs provinciaux

Vote des clubs de P1 :

Messieurs: 11 pour 0 contre, 3 clubs absents

Dames : 13 pour 0 contre, 1 club absent

Ratification par l'assemblée :

Pour : 530 contre : 00 abstentions : 00

Le CP demandera l'autorisation au Conseil d'Administration pour l'organisation des play-offs en P1 messieurs et dames suivant le règlement adopté par l'assemblée.

12) Proclamation des résultats.

Le président donne lecture des différents champions sur le plan provincial.

Remise des diplômes aux différents champions.

13) Calendrier 2012-2013

Le calendrier a été établi en collaboration avec les départements championnat et coupe de l'AWBB.

L'alignement est parfait entre ces différentes compétitions. Les championnats régionaux et provinciaux s'arrêteront les mêmes week-ends pour laisser la place aux différentes coupes (AWBB et du Hainaut). La seule différence entre les calendriers régionaux et provinciaux, est le week-end réservé aux finales de coupe. Ce sera pour les 2 et 3 mars 2013 pour les coupes du Hainaut et le week-end des 16 et 17 mars 2013 pour les finales des coupes AWBB.

Le championnat commencera le week-end du 2/09/2012.

En ce qui concerne les grilles de 12 (les jeunes en grande majorité), il n'y a pas de journée de championnat les 2 et 9/12 (période d'examens), pendant les vacances de Noël et le 1^{er} week-end des vacances de carnaval. On ne jouera pas non plus pendant toutes les vacances de Pâques (les 3 week-ends). Le championnat se clôturera le 21/04/13 pour les grilles de 12 et le 28/04/2013 pour les grilles de 14.

Communication aux clubs qui vont inscrire des équipes en moins de 12 ans : Le CP a analysé les grilles pour essayer de ne pas mettre de journées de championnat en -12 ans les 2 et 9/9/12. Malheureusement, ces 2 journées devant être remplacées plus tard, les grilles ne coïncideront pas du tout avec celles des autres équipes. Le CP a donc décidé de ne pas le faire pour ne pas pénaliser tous les clubs alors que la saison dernière, seule une petite dizaine de clubs a eu des difficultés pour aligner une équipe début septembre en moins de 12 ans. Les clubs qui pensent que ce sera difficile d'aligner une équipe en -12 ans début septembre sont invités à anticiper cette situation et à s'arranger avec leurs adversaires durant la période de pré-calendrier pour reporter ces rencontres à une autre date.

De même, le tour préliminaire des coupes du Hainaut jeunes devant se dérouler fin août/début septembre, le CP a décidé de ne pas imposer de week-end fixe mais toutes les rencontres du tour préliminaire devront avoir lieu pour le 16/09/2012 au plus tard.

En P4 messieurs, nous avons eu cette année un grand nombre d'inscriptions, plusieurs clubs inscrivant 2 équipes. Les 3 séries P4 étant complètes, et comme le prévoit l'article PC54, le CP a adapté les séries. En fonction des dernières inscriptions ou désistements il y aura une ou plusieurs séries de 15 ou de 16 équipes.

14) Championnat provincial 2012-2013

Confirmation de l'organisation d'une compétition 3c3 en pré-poussins.

Comme précisé dans le formulaire d'inscription, les clubs sont encouragés à inscrire leurs pré-poussins débutants (1ère année) ou vrais débutants dans cette catégorie.

La saison se déroulera sous forme de mini-tournois organisés à tour de rôle par les différents clubs. Plus il y aura d'équipes inscrites, plus il sera facile de constituer des poules plus « régionales » afin d'éviter de longs déplacements.

Le CP sera également plus attentif à ce que le règlement et la philosophie du 3c3 soient mieux respectés (échauffement commun, ...). Il rappelle aussi qu'une inscription en 3c3 est une

inscription officielle avec ses droits et obligations. Ce n'est pas parce que la compétition se déroule sous forme de tournois qu'on peut décider quand on en a envie de ne pas aller chez l'un ou chez l'autre. Le CP sera plus strict. Les forfaits seront appliqués.

Réunion pré-calendrier : Sur base du timing actuel, la réunion pré-calendrier pourrait avoir lieu le 29/06/2012. La date et le lieu seront confirmés ultérieurement sur le site provincial.

15) Mise à l'honneur de membres fédéraux ou de clubs :

Les 2 arbitres provinciaux qui rejoignent la régionale la saison prochaine (MM Coppenolle et Diloreto) reçoivent de Mr Alain Geurten, Président du Département Arbitrage AWBB, leur nouvelle vareuse.

Plaquette / Membres Emérites / d'Honneur :

- Mr Robert Appels (RBC Montagnard) : Plaquette de l'Association
- Mr Didier Molon (BF Montagnard) : Membre Emérite
- Mr Eric Louis (CB Herseaux) : Membre d'Honneur
- Mr Antonio Squarserio (Fémina Docherie) : Membre d'Honneur
- Mr Maurice Vassart (BC Carnières) : Membre d'Honneur
- Mr Philippe Dulaunoy (RBC Montagnard) : Membre Emérite
- Mr Claude Noël (RBC Montagnard) : Membre d'Honneur
- Mr Jacques Buffe (Président du Conseil Judiciaire provincial) est également mis à l'honneur et reçoit la Plaquette de l'Association.

16) Divers :

- RBC Marcinelle (0146) : Pourrait-on envisager d'envoyer la facture à plus qu'une personne ? Mr Lopez rappelle que d'après les statuts, le correspondant est le secrétaire. Mr Delchef ajoute que les délais de paiement sont rappelés chaque semaine dans la newsletter (accessible à tous) et qu'un courrier recommandé est envoyé au club qui n'aurait pas payé quelques jours avant l'échéance.

- Royale Dottignies (0572) : Suite à la création d'un nouveau club, certains entraîneurs continuent à officier avec nos enfants alors qu'ils ne sont plus officiellement affiliés à la Royale. Qu'en est-il au niveau assurance ?

Mr Lopez lui répond que ces personnes ont bénéficié de mutations administratives et qu'il ne tient qu'à la Royale d'empêcher ces personnes de venir donner des entraînements puisqu'elles ne sont plus affiliées dans le club.

- BC Carnières (1408) : Indemnités de formation. Est-il normal que le montant ajouté chaque saison (50 euros) soit le même quel que soit le niveau du joueur (P4 ou N1) ?

Mr Delchef répond que le système a le mérite d'exister. Il n'est certes pas parfait et rappelle comment cela se passait avant la création du système actuel.

- Royal Blaregnies BC (1106): D'après la newsletter de vendredi dernier, les formulaires de mutation ne doivent plus être envoyés qu'en un seul exemplaire ? Alors que d'après les statuts, la procédure avec 3 exemplaires est toujours d'application. Quelle garantie a-t-on que la mutation est bien enregistrée ?

Mr Delchef répond que depuis 2 ans, les volets B ne sont plus renvoyés aux clubs. C'était prévu comme cela car les délais pour imprimer les cartes d'affiliations étaient trop longs et les clubs avaient besoin de la preuve de mutation pour pouvoir commencer la compétition.

Actuellement, le renvoi du volet B n'est plus utile car les nouvelles cartes d'affiliations sont envoyées aux clubs début août.

- BC Blaton (0368) : Le BC Blaton souhaite remercier en son nom et au nom de l'Assemblée tous les bénévoles des instances fédérales (Conseil d'Administration, CP, Conseil Judiciaire, Parlementaires) pour tout le travail accompli au service des clubs et souhaite insister sur tout ce qui va bien plutôt que sur ce qui va moins bien.

MM Delchef et Notelaers remercient vivement le BC Blaton pour son intervention.

17) Résultats des élections.

Election Comité Provincial :

530 bulletins, 0 nul, 15 blancs

Mr Jules Delepelaere : Pour : 475 voix : élu

Mr André Lecomte : Pour 481 voix : élu

Mr Renzo Mosciatti: Pour : 449 voix : élu

Mr Robert Sonveaux : Pour : 496 voix : élu

Election Groupement des Parlementaires

530 bulletins, 0 nul, 0 blanc

Mr Daniel Hanotiaux : Pour : 407 voix : élu

Mr Jean-Marc Tagliafero : Pour : 405 voix : élu

Mr Pascal Lecomte : Pour : 395 voix : élu

18) Appels des clubs

Lors du dernier appel, chaque club présent reçoit 2 ballons (un numéro 6 et un numéro 7) offerts par le ministre des sports, dans le cadre du plan basket.

Le président clôture la séance à 13h45, remercie l'assemblée de sa bonne tenue lors de cette réunion et souhaite à toutes et à tous un bon retour et de bonnes vacances.

Christophe Notelaers
Président

Robert Sonveaux.
Secrétaire